

## Gérard Verchère en concert

L'association  
"Sémaphore  
en chanson"  
présente  
Gérard  
Verchère  
en concert  
le dimanche  
25 mars



à 15 h à Sémaphore.

Gérard Verchère, cet amoureux de la poésie, à la voix de basse, chaleureuse et mélodieuse, interprète les meilleures chansons du répertoire français. Au programme de son récital, les succès de Brel, Brassens, Ferrat... Un rendez-vous à ne manquer sous aucun prétexte.

Tarif : 10 €.

**Réservation à Sémaphore  
ou au 04 73 87 40 41.**

## Concert solidarité



Cette année, l'association Cébaz'Tempo organise son concert solidarité le vendredi 9 février à Sémaphore à 20 h 30, au profit de l'association nationale GENEPI et plus particulièrement de l'antenne régionale de Clermont-Ferrand. Ce concert réunira les orchestres d'Harmonie de Cébazat et d'Ennezat.

Le GENEPI a pour but de collaborer à l'effort public en faveur de la réinsertion sociale des personnes incarcérées par le développement de contacts entre les étudiants de l'enseignement supérieur et le monde pénitentiaire. L'entrée du concert reste à la discrétion du public et les fonds récoltés seront reversés à cette association.



**UNE 3<sup>E</sup> FLEUR POUR CÉBAZAT.** Le 21 décembre dernier à Sémaphore, Cébazat s'est vue remettre une troisième fleur lors de la cérémonie de remise de prix du concours régional des villes et villages fleuris. Lors des évaluations, ce sont les efforts de fleurissement, d'embellissement du cadre de vie, mais aussi le patrimoine paysager et végétal, les actions de développement durable, d'animation et de valorisation touristique qui ont été appréciés et récompensés. Cébazat fait alors partie des six communes en Auvergne à être gratifiée de la 3<sup>e</sup> fleur et représente la 3<sup>e</sup> ville dans le département à être classée trois fleurs après Châtel-Guyon et Issoire.

### TRI SÉLECTIF

## Du nouveau pour vos poubelles !



### Vers une simplification des consignes de tri



La Ville de Cébazat avait mis en place la collecte sélective en porte-à-porte en novembre 2000 avec des sacs bleus et des sacs jaunes. À cette époque, il était nécessaire de séparer les corps creux (bouteilles en plastique, aérosols, boîtes de conserve et briques alimentaires) des corps plats (papiers, cartons, journaux, magazines) pour des raisons techniques.

Aujourd'hui, notre prestataire en charge du centre de tri s'est doté d'équipements plus sophistiqués qui

lui permettent d'effectuer mécaniquement cette opération. Aussi, il est désormais possible de simplifier le geste de tri pour les usagers. C'est pourquoi vous disposerez prochainement d'un bac à couvercle jaune pour trier vos papiers, journaux/magazines, bouteilles et flacons en plastique, boîtes de conserve, aérosols et cartons.

Les logements n'ayant pas suffisamment de place pour stocker ce bac recevront des sacs jaunes. Les bacs à couvercle bleu actuellement en place dans les immeubles seront progressivement remplacés par des bacs jaunes.

### Une enquête préalable

Afin de déterminer les capacités de stockage et les besoins de chacun, une enquête va être réalisée au cours des mois de février et mars 2007 par des agents de Clermont Communauté, assermentés par le maire. Nous vous remercions de leur réserver le meilleur accueil.

**Pour tous renseignements,  
contactez le service Environnement  
de Clermont Communauté  
au 04 73 74 31 00.**

